

à l'arrêté portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes

Scrutin du mardi 9 avril 2024 au jeudi 11 avril 2024

DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE RECTIFICATION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les étudiants et les doctorants doivent **IMPERATIVEMENT** fournir une photocopie :

- de leur carte d'étudiant 2023-2024 accompagnée d'un certificat de scolarité 2023-2024

ou

- d'une pièce d'identité accompagnée d'un certificat de scolarité 2023-2024.

Je soussigné(e)

Madame – Monsieur ⁽¹⁾

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement :

Affectation Direction/Service/Composante/Laboratoire + formation suivie pour les étudiants :

.....

Adresse mail institutionnelle :

N° de téléphone :

Demande mon inscription sur les listes électorales dans le collège :

- Professeurs des universités et personnels assimilés
- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés
- Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques
- Etudiants
- Doctorants

Pour l'instance suivante :

- Conseil d'Administration (CA)
- Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Secteur disciplinaire (enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés et étudiants uniquement) :

 DEG DS LSHS ST

- Commission de la Recherche (CR)

Secteur disciplinaire (enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés uniquement) :

 DEG DS LSHS ST

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e)

⁽¹⁾ Barrer la mention inutile

Toute personne remplissant les conditions pour être électeur qui constaterait que son nom ne figure pas sur la liste électorale dont elle relève, peut demander selon le cas, son inscription ou la rectification de son inscription. Les personnes concernées doivent adresser leur demande au moyen du présent formulaire en la transmettant

- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Université Grenoble Alpes
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)
Bâtiment Présidence
CS 40 700
38 058 Grenoble cedex 9

- Soit par courrier électronique à l'adresse mail suivante : daji-elections@univ-grenoble-alpes.fr

Pour les demandes d'inscription des électeurs sur demande : au plus tard mardi 2 avril 2024 à 16h

Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte après cette date

Pour les demandes de rectification des électeurs remplissant les conditions pour être inscrit d'office et ceux soumis à une demande d'inscription ayant réalisé une telle demande dans le délai imparti : au plus tard le lundi 8 avril 2024 à 10h.

Aucune demande de rectification ne sera prise en compte après cette date.